



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 1227

Texte de la question

SIDÉRURGIE

M. le président. La parole est à M. Michel Liebgott, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Michel Liebgott. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. Il ne fait pas bon être sidérurgiste en France aujourd'hui. À Gandrange, plusieurs centaines d'intérimaires et de sous-traitants ont été licenciés. Quand aux 600 salariés d'ArcelorMittal, le Président de la République leur avait d'abord promis le maintien de leur emploi sur le site.

M. François Grosdidier. C'est faux !

M. Michel Liebgott. Il n'en fut rien. Un an après, le 7 février, lors de son intervention télévisée, le même Président et vous-même, monsieur le secrétaire d'État chargé de l'industrie, en Lorraine, aux côtés des dirigeants d'ArcelorMittal, avez pris l'engagement, par votre signature, de reclasser tous ces sidérurgistes dans des sites voisins, et plus particulièrement dans celui de Florange. Nouvelle illusion perdue ! Le site censé les accueillir ferme au moment où ils arrivent.

Plusieurs centaines d'intérimaires et de sous-traitants sont pourtant à nouveau licenciés pour leur faire de la place. Malgré cela, ils ne savent toujours pas ce qu'ils vont devenir. Pour l'instant, ils sont reclassés dans une usine à l'arrêt, sans même une chaise pour s'asseoir. Surtout, ils ignorent, comme les 1 500 autres salariés de cette usine, si les hauts fourneaux et l'aciérie où ils atterrissent redémarreront, et quand.

Monsieur le secrétaire d'État, votre silence est assourdissant sur ce sujet ô combien stratégique pour l'industrie française. Je vous rappelle que 34 000 personnes travaillent en France dans la sidérurgie. Or quatre hauts fourneaux sur sept sont à l'arrêt.

Quels messages avez-vous fait passer aux dirigeants d'ArcelorMittal ? Quelles réponses vous ont-ils apportées ?

M. Jean-Michel Fourgous. Vous ne faites aucune proposition !

M. Michel Liebgott. Pour Florange, mais aussi pour Fos-sur-Mer, pour Dunkerque, pour Mardyck, pour Mouzon, pour Fumel, pour Montataire, pour Gueugnon, pour le Creusot, pour Héricourt, quelle est l'action de la France en Europe pour lutter contre ces stratégies financières et contre le dumping social pratiqué par ces producteurs ?

Monsieur le secrétaire d'État, dites-nous la vérité ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.*

Monsieur le député, je ne peux pas vous laisser caricaturer et travestir la réalité en ce qui concerne le respect des engagements qui ont été pris par le Président de la République sur le site de Gandrange.

(*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Je vais vous donner les chiffres. Sur les 339 salariés de l'aciérie de Gandrange,...

M. Patrick Lemasle. Six cents !

M. Patrick Roy. Le Gouvernement ment !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État.* ...qui doit fermer, 284 se sont déjà vus proposer une offre alternative.

S'agissant des 232 salariés du train à billettes, qui doit fermer à la fin de l'année, 197 se sont vu, à ce jour, proposer une solution alternative.

Donc, sur l'ensemble des 570 salariés concernés par la fermeture, ce sont près de 90 % qui se sont vu, à ce jour, proposer une solution alternative, l'objectif étant, je le confirme, que 100 % d'entre eux aient une telle proposition.

Et comme vous l'avez indiqué, monsieur le député, je suis allé en Lorraine.

M. Patrick Lemasle. Vous avez menti !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. J'y suis allé pour signer deux conventions, qui traduisaient à la fois les engagements du groupe ArcelorMittal et ceux de l'État.

Pour la revitalisation, 300 millions d'euros seront engagés, en compensation de la suppression de ces 570 emplois.

S'agissant de la réindustrialisation du territoire, le groupe ArcelorMittal a commencé d'investir dans un centre de formation. Une vingtaine d'apprentis seront accueillis à la rentrée, l'objectif étant que 120 apprentis par an soient formés sur le secteur.

Un fonds d'investissement sur les matériaux a également été créé. Arcelor y mettra 10 millions d'euros.

Vous le voyez, monsieur le député, tout cela mérite mieux que la caricature à laquelle vous vous livrez.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1227

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 avril 2009